



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
M



06076119

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONSIEUR
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

21 AVR. 2006

N°

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/05/2006 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : LE PELICAN

Forme juridique : sprl

Siège Rue du Bois d'Huberbu, 92

N° d'entreprise : 877019065

Objet de l'acte : Quasi-apport

Quasi-apport consistant en l'achat de la patientèle et du matériel de Monsieur Stassen Jean-Henri pour la somme de 165000 euro suivant la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15/03/2006 et conformément au rapport du réviseur d'entreprise Dammekens, et aux articles 220 et 222 du code des sociétés, qui conclut que

"les quasi apports faits à la SPRL LE PELICAN par le docteur Jean-Henri STASSEN consiste en

- une patientèle et dossiers médicaux
- véhicule de marque SUBARU Impreza SEDAN WRX STI

au terme de nos travaux de contrôle, nous sommes d'avis que :

- a) l'opération a été contrôlée conformément aux normes édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises en matière de quasi-apports ;
- b) la description de chaque apport répond à des conditions normales de précision et de clarté ;
- c) les modes d'évaluation adoptés par les parties sont pertinents et raisonnables et ont été appliqués de manière appropriée pour déterminer le prix demandé ,

la rémunération du quasi-apport est de 165000 euro "

Jean-Henri Stassen, gérant